

# POLO NAT

NATATION WATER-POLO



**1 COMPETITION**

**2 DISCIPLINES**

**2**

**D  
A  
T  
E  
S**

**A Toulouse**



**20 mars à Léo Lagrange**

**14 mai à Alban Minville**



**Contacts :**

**Carlos Fernandez : 06.81.99.57.90**

**Sébastien Drevet : 07.60.13.68.88**

# Règlement

Soucieux d'apporter un aspect ludique à notre pratique sportive et afin de développer un bon esprit au sein de nos clubs, le Comité Midi-Pyrénées de Natation a mis en place le «POLONAT», issu d'une complémentarité entre la Natation et le Water-polo. Cette manifestation est ouverte à tous les clubs qui pratiquent **ou non** le water-polo, dont les pratiquants sont licenciés à la FFN.

Les 2 premiers tournois seront organisés à Toulouse, le dimanche 20/03 à Léo Lagrange et le samedi 14/05 au centre Alban Minville. Les équipes, mixtes de préférence, seront composées de jeunes nés entre 2000 et 2001 pour la catégorie des poussins et entre 2002 et 2003 pour la catégorie des avenirs.

## **Règlement sportif**

---

Les équipes seront formées de six à sept compétiteurs et/ou compétitrices qui disputeront les épreuves suivantes :

### **Natation :**

En bassin de 50 mètres :

- 6x50 m Nage Libre.
- 4 x 50 m 4 Nages.

En bassin de 25 mètres :

- 6x50 m Nage Libres.
- 6x100 m 4 Nages (poussins) / 6x50 m 2 Nages (avenirs).

### **Water-polo (mini polo) :**

- 1 gardien de but; 4 joueurs de champ ; 1 ou 2 remplaçant(s).
- Dimension du terrain (maximum) : 15 m x 12,5 m et mini ballon.
- Droit de charge limité ; réception du ballon à 1 ou 2 mains ; lancé du ballon à 1 main.
- Temps de jeu : 2 x 5 min avec 1 min de repos.



## Classement

---

**Natation** L'épreuve se juge par addition des points des deux relais. Un classement sera établi de 1 à ..., suivant le nombre d'équipes. Il donnera lieu à l'attribution des points prévus au barème suivant : 1er : 20 points ; 2e : 18 pts ; 3e : 16 pts ; 4e : 14 pts ; 5e : 12 pts ; 6e : 11pts ; les suivants : 1 point de moins que le précédent. Le barème peut être revu si le nombre d'équipes est supérieur à seize.

**Water-polo** L'organisation du tournoi permettra d'établir un classement de 1 à ..., suivant le nombre d'équipes inscrites. L'attribution des points sera la même que pour la natation.

**Général** Le vainqueur sera la formation qui aura totalisé le plus grand nombre de points à l'addition des classements natation et water-polo. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le classement de la natation.

## Engagement

---

Un même club peut inscrire plusieurs équipes.

Les bordereaux d'engagements doivent être retournés au Comité Régional Midi-Pyrénées Natation. La date limite d'engagement au 1<sup>er</sup> tournoi est fixée au 21 février 2011.

Les droits d'engagement s'élèvent à **10 euros par équipe**, règlement par chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation.

Un club n'est pas obligé de faire participer toutes ses équipes à l'ensemble des tournois. Cependant les points cumulés lors de chaque tournoi seront répercutés lors de la finale régionale à Castres. Les équipes les plus assidues auront ainsi plus de chances d'être bien classées.

## Officiels

---

Aucune obligation n'est imposée pour la participation au Polonat, mais la compétition ne pourrait avoir lieu si les officiels manquent à l'appel. Aussi, cette compétition a pour but de promouvoir le sport dans son ensemble et elle devra privilégier les jeunes officiels en formation.

Ainsi, les relais de natation seront chronométrés par une majorité de jeunes (- 18 ans) et les matchs de water-polo seront arbitrés par de jeunes arbitres, le tout sous la tutelle d'officiels.

Les clubs participants devront s'organiser entre eux, pour fournir suffisamment d'officiels pour que la compétition soit un succès.

## Bordereau d'engagement Polonat Midi-Pyrénées 2010-2011

Nom du club :

Nom du responsable des équipes :

Numéro de téléphone :

### **Nombre d'équipes de Poussins (2000/2001) :**

au tournoi du 20 mars 2011 (*date limite d'engagement 14 mars*).

au tournoi du 14 mai 2011 (*date limite d'engagement 9 mai*).

### **Nombre d'équipes d'Avenirs (2001 / 2002) :**

au tournoi du 20 mars 2011 (*date limite d'engagement 14 mars*).

au tournoi du 14 mai 2011 (*date limite d'engagement 9 mai*).